

## **Renseignements concernant les textes en français**

Le Comité artistique et littéraire encourage la présentation de textes littéraires en français. Un prix artistique et littéraire sera offert pour les textes en français dans chacune des divisions senior (21 ans et plus) et junior (15 ans et moins et de 16 à 20 ans). Les lauréats des prix dans les divisions senior et junior recevront respectivement une récompense de 1 000 \$ et de 350 \$. Les mêmes règlements s'appliquent aux textes anglais et français.

### **Avis**

Bien que cette information vous soit présentée en français, le Comité artistique et littéraire n'est pas en mesure d'offrir d'autres services en français. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le Bureau des services en français par téléphone, au 729-0311 ou par courriel, à [frenchservices@gov.nl.ca](mailto:frenchservices@gov.nl.ca). Le Bureau des services en français s'occupe de la prestation des services en français au nom du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador.